

A.R.C. Sté de Recouvrement de créances

Numéro SIRET : 35030011700040

Code APE : 8299Z

102-104 AVENUE EDOUARD VAILLANT
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

COMPTES ANNUELS

du 01/07/2022 au 30/06/2023

Pour copie certifiée conforme par le Président
Mr Denis LEBOSSE



A.R.C. Sté de Recouvrement de créances

Bilan

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/06/2023 (12 mois)			Exercice précédent 30/06/2022 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	56 565	56 565	-0	120	- 120
Fonds commercial	10 000		10 000	10 000	
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions	13 243	12 421	822	1 484	- 662
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	857 722	724 844	132 878	178 439	- 45 561
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	15		15	15	
Prêts					
Autres immobilisations financières	44 487		44 487	42 886	1 601
TOTAL (I)	982 031	793 829	188 202	232 944	- 44 742
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	1 737 094		1 737 094	1 021 776	715 318
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	190 920		190 920		190 920
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	209 561		209 561	197 563	11 998
. Autres	1 527 381		1 527 381	1 973 569	- 446 188
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	370 358	5 356	365 002	361 665	3 337
Disponibilités	2 045 718		2 045 718	2 248 665	- 202 947
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	130 022		130 022	105 903	24 119
TOTAL (II)	6 211 056	5 356	6 205 699	5 909 140	296 559
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	7 193 087	799 186	6 393 901	6 142 084	251 817

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/06/2023 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2022 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 500 000)	500 000	500 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	50 000	50 000	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	445 875	445 557	318
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	743 103	701 318	41 785
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	1 738 978	1 696 875	42 103
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers	9 867	9 388	479
. Associés	163 228	212 501	- 49 273
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	75	75	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 066 801	1 116 610	- 49 809
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	150 590	145 886	4 704
. Organismes sociaux	137 995	126 206	11 789
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	383 812	302 818	80 994
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	6 511	5 547	964
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	1 071 634	1 048 692	22 942
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance	1 664 410	1 477 485	186 925
TOTAL (IV)	4 654 923	4 445 209	209 714
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	6 393 901	6 142 084	251 817

A.R.C. Sté de Recouvrement de créances

Annexes

Annexes

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/06/2023 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/06/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 6 393 901,00 Euros.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 743 102,53 Euros.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Conventions

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 et 121-2 et suivants du Plan Comptable Général en vigueur.

Les conventions ci-après ont été appliquées en accord avec le P.C.G. – Règlement ANC n° 2020-09 - dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Changement de méthode de présentation

Aucun changement de méthode n'a eu lieu sur l'exercice.

Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement de méthode n'a eu lieu sur l'exercice.

Coût de développement

Néant

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont inscrites à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis.

Les amortissements sont calculés en mode linéaire ou dégressif selon les durées attendues d'utilisation suivantes :

Concessions brevets licences :	de 1 à 3 ans
Bâtiments s/sol d'autrui :	20 ans
Installations/agencements divers :	de 3 à 10 ans
Matériel de transport :	de 3 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique :	de 2 à 5 ans
Mobilier :	de 1 à 7 ans

Immobilisations financières

Il s'agit de dépôts de garantie.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée pour chacune d'elles en fonction du risque de non-recouvrement.

Produits constatés d'avance

Les revenus de la société sont principalement constitués de prestations de services, facturées au début de la mission. A la clôture de l'exercice des produits constatés d'avance sont comptabilisés afin de prendre en compte l'avancement des travaux.

Trésorerie

Ce poste comprend des SICAV, des comptes de dépôts à terme et des comptes courants ouverts auprès d'établissements de crédit.

Les valeurs mobilières sont comptabilisées pour leur prix d'acquisition et comparées en fin d'exercice à leur valeur de marché. Les pertes et les gains constatés lors de la cession des valeurs mobilières sont inscrits au compte de résultat sur l'exercice de réalisation de la transaction. Au 30 juin 2023, le montant des dépréciations des valeurs mobilières de placement s'élève à 5 356 Euros contre 6 791 Euros au 30 juin 2022.

Provisions

La société comptabilise une provision lorsqu'elle a une obligation vis-à-vis d'un tiers, lorsque la perte ou le passif est probable et peut être raisonnablement évalué. Au cas où cette perte ou ce passif n'est ni probable, ni ne peut être raisonnablement évalué mais demeure possible, la société fait état d'un passif éventuel dans les engagements.

Utilisations d'estimation

Ces comptes sociaux impliquent que la société fasse un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses, dans le cadre des principes comptables appliqués, qui affectent les actifs, les passifs, les notes sur les actifs et les passifs potentiels à la date des comptes, ainsi que les produits et charges enregistrés pendant l'exercice. La société revoit ses estimations de manière régulière. Des événements et des changements de circonstances peuvent conduire à des estimations différentes, et les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Intégration fiscale

Depuis le 1er juillet 2012, la société ARC est filiale membre d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI. La société JMD FINANCES SERVICES, dont le siège social est au 102 avenue Edouard Vaillant 92100 BOULOGNE BILLANCOURT, est la société mère de ce groupe.

La société JMD FINANCES SERVICES est donc seule redevable de l'impôt sur les sociétés. La contribution au paiement de l'impôt sur les sociétés versées par la filiale à la société mère est égale à l'impôt qui aurait grevé son résultat comme si elle avait été imposée séparément.

Engagement en matière de retraite

L'obligation d'engagement en matière de retraite est calculée selon la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte d'hypothèses actuarielles (taux de mortalité, taux de turn over, taux d'actualisation et taux d'augmentation de salaire). Les principales hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- " Faible taux de turn-over
- " Taux d'accroissement des salaires : 3 % ;
- " Taux d'actualisation : 3,60 % ;
- " Age de départ : 64 ans ;
- " Départ volontaire.

Au 30 juin 2023, le montant de l'engagement majoré des charges sociales correspondantes s'élève à 51 254 Euros.

Faits marquants de l'exercice

Aucun évènement n'est à signaler.

Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice

Néant

Autres informations

Avances et acomptes alloués aux dirigeants : Néant

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Fonds commercial (hors droit au bail) = 10 000 Euros

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette
Fonds acheté			
Fonds réévalué			
Fonds reçu en apport	10 000		10 000
TOTAL	10 000		10 000

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 982 031 Euros

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	66 565			66 565
Immobilisations corporelles	859 161	30 553	18 750	870 964
Immobilisations financières	42 901	1 600		44 502
TOTAL	968 627	32 153	18 750	982 031

Amortissements et provisions d'actif = 793 829 Euros

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	56 445	120		56 565
Immobilisations corporelles	679 238	76 776	18 750	737 264
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	735 683	76 896	18 750	793 829

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Concess.brevets licences	56 565	56 565	0	de 1 à 3 ans
Fonds commercial	10 000	0	10 000	Non amortiss.
Batiments s/sol d'autrui	13 243	12 421	822	20 ans
Instal./agenc.divers	273 135	234 058	39 077	de 3 à 10 ans
Matériel de transport	100 959	88 624	12 335	de 3 à 5 ans
Mat.bureau & informatique	449 771	373 808	75 963	de 2 à 5 ans
Mobilier	33 857	28 354	5 502	de 1 à 7 ans
TOTAL	937 529	793 829	143 700	

Etat des créances = 3 839 466 Euros

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	44 487		44 487
Actif circulant & charges d'avance	3 794 979	3 794 979	
TOTAL	3 839 466	3 794 979	44 487

Provisions pour dépréciation = 5 356 Euros

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Stocks et en-cours				
Comptes de tiers				
Comptes financiers	6 791	6	1 440	5 356
TOTAL	6 791	6	1 440	5 356

Produits à recevoir par postes du bilan = 789 847 Euros

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	780 780
Autres créances	9 067
Disponibilités	
TOTAL	789 847

Charges constatées d'avance = 130 022 Euros

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 500 000 Euros

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	500000	1,00	500 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	500000	1,00	500 000

Actions de préférence attribuées gratuitement

Par décision en date du 15/12/2022, l'Associée Unique a décidé la création d'une nouvelle catégorie d'Actions de Préférence. Ces actions de préférence, d'une valeur nominale de 1 € chacune, confèrent un dividende prioritaire égal au dividende ordinaire au titre d'un exercice divisé par le nombre d'actions émises et majoré de 50%. Elles sont privées du droit de vote.

Par décision en date du 15/12/2022, en application des articles L. 225-197-1 à L. 225-197-5 du Code de commerce, l'Associée Unique a autorisé le Président à procéder à l'attribution gratuite d'Actions de Préférence à émettre, dans la limite de 10 204 actions. L'attribution ne deviendra définitive qu'au terme d'une période d'acquisition d'un an. Les bénéficiaires devenus propriétaires des actions de préférence devront les conserver pendant une période de deux ans.

Par décision en date du 15/12/2022, le Président, usant des pouvoirs conférés par l'Associé Unique, a procédé à l'attribution de 10 204 actions de préférence aux salariés correspondants aux critères d'attribution.

Variation des capitaux propres :

Capitaux propres	Valeur
Valeur à l'ouverture	1 696 875
Distribution de dividendes	-701 000
Résultat de l'exercice	743 103
Valeur en fin d'exercice	1 738 978

Etat des dettes = 4 654 848 Euros

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	173 096	173 096		
Fournisseurs	1 066 801	1 066 801		
Dettes fiscales & sociales	678 908	678 908		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	1 071 634	1 071 634		
Produits constatés d'avance	1 664 410	1 664 410		
TOTAL	4 654 848	4 654 848		

Charges à payer par postes du bilan = 471 147 Euros

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	236 950
Dettes fiscales & sociales	211 635
Autres dettes	22 562
TOTAL	471 147

Produits constatés d'avance = 1 664 410 Euros

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Les dirigeants ne sont pas rémunérés.

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	6	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	4	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	10	0

Engagements financiers

Néant

Annexes (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 789 847 Euros

Produits à recevoir sur cts et comptes rattachés	Montant
Clients factures à établir(4181000000)	780 780
TOTAL	780 780

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Fournir à obtenir(4098000000)	9 067
TOTAL	9 067

Charges constatées d'avance = 130 022 Euros

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(4860000000)	130 022
TOTAL	130 022

Charges à payer = 471 147 Euros

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournir factures non parvenues.(4081000000)	236 950
TOTAL	236 950

Dettes fiscales et sociales	Montant
Pers congés à payer(4282000000)	42 423
Pers autres charges à payer(4286000000)	100 000
Org.soc. congés à payer(4382000000)	17 084
Org.soc. autres charges à payer(4386000000)	50 000
Etat autres charges à payer(4486000000)	2 128
TOTAL	211 635

Autres dettes	Montant
Clients à accorder(4198000000)	22 562
TOTAL	22 562

Produits constatés d'avance = 1 664 410 Euros

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constatés d'avance(4870000000)	1 664 410
TOTAL	1 664 410

ARC SOCIETE DE RECOUVREMENT DE CREANCES
Société par actions simplifiée
au capital de 510 204 euros
Siège social : 102/104, avenue Edouard Vaillant, 92100 BOULOGNE BILLANCOURT
350 300 117 RCS NANTERRE

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 DECEMBRE 2023**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2023

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2023 s'élevant à 743 102,53 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	743 102,53 euros
A titre de dividendes ordinaires	700 000,00 euros
Soit 1,40 euros par action	
A titre de dividendes par actions de préférence	21 428,40 euros
Soit 2,10 euros par action	
Le solde	21 674,13 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 467 549,27 euros.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 21 428,40 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2023 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 700 000,00 euros,

Le dividende sera mis en paiement au plus tard le 31 mars 2024.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.



L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30 juin 2020 :

740 000,00 euros, soit 1,48 euros par titre

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 740 000,00 euros

Exercice clos le 30 juin 2021 :

655 000,00 euros, soit 1,31 euros par titre

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 655 000,00 euros

Exercice clos le 30 juin 2022 :

701 000,00 euros, soit 1,40 euros par titre

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 701 000,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 DECEMBRE 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité par l'associé bénéficiant d'actions nominatives ordinaires.

Certifié conforme
Le Président
Denis LE BOSSE

